

BNP Paribas détient 15 % du capital d'Ageas

■ Cette montée en puissance pourrait-elle être le prélude à une OPA sur l'assureur belge ?

La machine à rumeurs est relancée du côté de l'assureur belge Ageas. La banque française BNP Paribas détient désormais un peu plus de 15 % du capital d'Ageas, devenant ainsi son premier actionnaire. Le géant bancaire a racheté un gros bloc de titres Ageas qui était entre les mains de la banque américaine Goldman Sachs. En avril 2024, BNP Paribas avait déjà mis la main sur les actions Ageas en possession du groupe chinois Fosun, détenant alors environ 9 % de son capital.

Le retour des grandes manœuvres ?

Cette montée en puissance de BNP Paribas dans le capital d'Ageas suscite pas mal de spéculations sur les marchés boursiers: le titre Ageas progressait, ainsi, mercredi après-midi, d'un peu plus de 3 %. Cela pourrait-il être le prélude à une prochaine OPA lancée par la banque française sur Ageas, dont la capitalisation approche les 10 milliards d'euros? Pour rappel, Ageas et BNP Paribas sont des partenaires de longue date à travers leur participation commune dans AG Insurance, détenu à 25 % par BNP Paribas et à 75 % par Ageas. "Tout est toujours possible, mais le concept de bancassurance est quand même fortement retombé après la crise financière. Il peut s'agir simplement ici d'une volonté de renforcer le partenariat stratégique existant, couplé à une opportunité financière", explique Xavier Servais, administrateur délégué de la société Delande, spécialisée dans les conseils en investissement, ajoutant que le cours d'Ageas accuse un certain retard par rapport à d'autres valeurs européennes du secteur de l'assurance. Et d'ajouter: "Si OPA il devait y avoir, ce serait à un prix nettement plus élevé pour emporter l'adhésion des actionnaires. Dans le contexte géopolitique actuel, face à la concurrence des États-Unis, où les banques ont davantage les mains libres et sont moins soumises aux réglementations, les dirigeants européens veraient d'un bon œil la constitution de champions européens dans différents domaines, dont le secteur financier. Il y aurait sans doute moins d'oppositions qu'avant à des regroupements d'institutions au sein de l'Europe".

V.S.

